



## Gros litige avec cetelem au bout de 2 mois impayé

Par **yves66**, le **23/07/2012** à **21:51**

Bonjour,

voilà mon histoire avec Cetelem, voici 9 mois que j'ai souscrit un prêt Cetelem pour une voiture d'occasion et malheureusement depuis 2 mois et bientôt 3 je ne peux payer mes mensualités suite une perte d'emploi, puis je retrouve un nouveau travail mais je leur demande un mois de plus pour gagner de l'argent. Ils me répondent que j'ai 48h ou la fin du mois (encore 7 jours) pour effectuer un virement de 348€ sinon ils me saisissent la voiture. Je ne comprend pas pourquoi il leur est impossible d'attendre un arrangement et en plus je leur demande d'augmenter mes mensualités pour rattraper mon retard ils refusent également. J'ai voulu écrire un courrier à Cetelem ils m'ont répondu au téléphone "ça sert à rien de nous écrire"

Comment éviter une procédure de saisie ? Comment faire pour avoir un arrangement ?

Merci pour vos conseils

Cordialement

Par **edith1034**, le **24/07/2012** à **09:22**

bonjour

ça NE SERT RIEN DE NEGOCIER AVEC CETELEM

1: vous envoyer une lrar avec accusé de réception pour leur rappeler leurs dires ça ne sert à rien de leur écrire ce qui est vrai

vous pouvez les mettre au tribunal d'instance pour demander au juge des délais de paiement art 1244-1 du code civil

Vous réclamez 800 euros au titre de l'article 700 du CPC

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

<http://www.fbis.net/TINFO.htm>

Par **yves66**, le **20/08/2012** à **17:45**

merci bien pour votre reponse